

**Les achats groupés de l'UFC-Que Choisir reconduits en Seine et Marne pour faire le plein d'économie en 2020**

Forte du succès de la campagne « choisir son fioul » en 2019, l'UFC-Que Choisir Seine et Marne Est annonce la reconduction des achats groupés mensuels en 2020 afin de permettre à tous les ménages chauffés au fioul de réduire encore leur facture.

Malgré les aides à la conversion, le chauffage au fioul reste la troisième énergie utilisée pour le chauffage. Promotrice d'une consommation responsable, l'UFC-Que Choisir Seine et Marne Est rappelle qu'il existe deux leviers pour faire baisser la facture: d'abord moins consommer, ce qui passe par un cadre législatif et fiscal plus efficace pour la rénovation, ensuite faire baisser les prix grâce au rassemblement des consommateurs. Alors que changer de système est onéreux (plusieurs milliers d'euros), voire parfois impossible (le gaz n'est pas distribué sur tout le territoire), et qu'1 ménage chauffé au fioul sur 3 est en situation de vulnérabilité énergétique, l'UFC-Que Choisir Seine et Marne Est entend donc de nouveau soulager le pouvoir d'achat des consommateurs Seine et Marnais en les rassemblant à travers les campagnes mensuelles [www.choisirsonfioul.fr](http://www.choisirsonfioul.fr) et leur permettre d'économiser les coûts de distribution.

**Bilan 2019 : l'intérêt des habitants du département en hausse**

En 2019, c'est 795 ménages du département qui se sont inscrits à l'une des campagnes mensuelles. C'est également 183 foyers qui ont commandé, soit 55 de souscripteurs supplémentaires qu'en 2018. Ils ont réalisé individuellement une économie moyenne de 79 euros, soit 14 448 € gagnés collectivement. La mensualisation permet que tous les ménages puissent bénéficier de la campagne quelle que soit la date de remplissage de leur cuve.

**Calendrier 2020 : une campagne ouverte à tous**



**Nos actions en 2020**  
Tous les premiers vendredis du mois

**UFC QUE CHOISIR** Enchères et communication des offres lauréates les vendredis

> 3 janvier	> 3 juillet
> 7 février	> 7 août
> 6 mars	> 4 septembre
> 3 avril	> 2 octobre
> 30 avril (jeudi)	> 6 novembre
> 5 juin	> 4 décembre

Pour rappel, l'inscription à cette campagne ouverte à tous est gratuite et sans engagement. Tous les premiers vendredis de chaque mois, les distributeurs locaux intéressés, quel que soit leur profil (grands groupes, grande distribution, PME) sont mis en concurrence en vue d'obtenir un prix du fioul domestique le moins cher possible dans l'ensemble des zones. Sur la base des offres lauréates dans

chacune des zones (5 zones pour le département), les inscrits reçoivent une proposition personnalisée qu'ils sont libres d'accepter ou non jusqu'au lundi suivant 14h. En cas de souscription, la livraison intervient dans les quinze jours et le prix lauréat est garanti jusqu'à cette date. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne « choisir son fioul », une participation aux frais de 5 euros est demandée aux souscripteurs à l'offre personnalisée.

L'UFC-Que Choisir Seine et Marne Est invite donc les habitants du département chauffés au fioul à répondre à l'appel du « soyons plus pour payer moins », et les distributeurs locaux à participer à l'appel d'offres sur [www.choisirsonfioul.fr](http://www.choisirsonfioul.fr) ou par téléphone au 09.75.18.02.38